

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 1740/BPE DU 16 DECEMBRE 1964 :

n° 1740/BPE

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

16 décembre 1965

Numéro JO

n° 1 du 31/01/1965

Date du numéro

31 janvier 1965

### TEXTE INTÉGRAL

M. Dautais (Joseph), capitaine de port de 1er classe, 22 échelon du Corps autonome (indice nouveau 483) est nommé, pour compter du 5 décembre 1964, date de son arrivée au Territoire, commandant du Port de Djibouti, chef du Service de la Marine marchande et de la Sécurité maritime de la Côte Française des Somalis, en remplacement de M. Menguy (Paul), pilote maître de port contractuel, commandant du Port par intérim.